Trente-cinquième Année. — N° 313 UN NUMÉRO : 15 CENTIMES. MERCREDI 19 NOVEMBRE 1890

JOURNAL DE ROUBAIX

PRIX DE L'ABONNEMENT : Roubaix-Tourcoing, Trois mois, 13 fr. 50. — Six mois, 26 fr. — Un an 50 francs. — Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne : Trois mois, 15 francs. — Les Départements et l'Etranger, les frais de poste en sus.
Le prix des abonnements est payable d'avance. Tout abonnement continue jusqu'à réception d'avis contraire.

BUREAUX : A ROUBAIX, RUE NEUVE, 17. — A TOURCOING, RUE DES POUTRAINS, 42
Directeur : ALFRED REBOUX
AGENCE SPÉCIALE A PARIS, Rue Notre-Dame-des-Victoires,

ABONNEMENTS ET ANNONCES : Rue Neuve, 17, à Roubaix. — A Lille, rue du Curé-Saint-Etienne 9 *bis*. — A Paris, chez MM. HAVAS, LAFFITE et Cᵉ, place de la Bourse, et rue Notre-Dame-des-Victoires, 28, — à Bruxelles, à l'*Office de Publicité*.

ROUBAIX, LE 18 NOVEMBRE 1890

DEUX ÉCOLES D'ÉCONOMIE SOCIALE

L'année dernière, la Société chrétienne suisse d'économie sociale convoquait à Genève plusieurs économistes distingués pour y déposer, dans une série de conférences, les principes des diverses écoles sociales qu'ils représentent. Ces conférences, qui viennent aujourd'hui d'être réunies en volume, éclairent d'un vive lumière les diverses manières d'envisager la question sociale et les solutions multiples imaginées pour porter remède aux souffrances de la classe ouvrière.

Quatre conférences ont été données successivement; la première par M. Jannet, où l'éminent et sympathique professeur d'économie politique à l'Institut de Paris, a exposé les doctrines de l'école Le Play, dont il est l'un des plus autorisés représentants; la seconde par un ingénieur, M. Stiegler, qui a développé le programme de l'école collectiviste à laquelle, on le sait, se rattachent le plus grand nombre des socialistes des divers pays; la troisième, par M. Gide, professeur à la Faculté de Montpellier, qui a passé en revue les diverses formes que revêtent ce qu'il appelle « les écoles nouvelles », (nous verrons en quoi elles consistent) ; la quatrième, enfin, par M. Frédéric Passy, un tenant convaincu de l'école libérale, un défenseur infatigable quoique attardé des vieilles doctrines de l'Ecole de Manchester,

Laissant de coté l'école collectiviste et celle de M. Passy, qui sont les deux pôles opposés du problème qu'il s'agit de résoudre, nous croyons qu'il ne sera pas sans intérêt pour nos lecteurs, d'exposer ici, d'une façon d'ailleurs absolument objective, quelques-unes des idées développées par M. Jannet et par M. Gide.

L'école Le Play ne formule pas, on le sait, de système économique *à priori*. Elle admet la légitimité et la permanence de l'ordre économique actuel et cherche à l'améliorer, à en tirer le meilleur parti possible. C'est une espèce de compromis entre la doctrine du « laisser faire » et les nouvelles écoles, plus hardies dans leurs réformes économiques et leurs revendications *sociales*.

Selon l'école Le Play, *les réformes qui peuvent non pas résoudre*—on ne le pourra jamais — mais atténuer l'antagonisme social, doivent résulter de l'action combinée de la religion— de la famille— de la charité entendue dans son sens le plus large — du patriotisme des chefs d'industrie — du *Self Help* des intéressés s'affirmant dans des associations libres et volontaires — enfin de l'action de l'Etat s'exerçant pour faire respecter la justice, remplissant ses devoirs et donnant la paix aux citoyens, au lieu de les écraser d'impôts et de les sacrifier à la guerre.

Comme on le voit, l'école Le Play, à laquelle se rallient la plupart des économistes catholiques français, reconnait parfaitement que l'ordre économique actuel présente des vices et des lacunes. Mais elle en respecte les bases essentielles, et, pour remédier à ses vices et à ses lacunes, elle fait appel surtout aux influences morales, à l'esprit d'association, à l'initiative privée. Elle ne repousse pas l'intervention de l'Etat, mais elle la limite aux abus trop criants, par exemple quand il s'agit de protéger l'enfant et la femme, mais elle repousse, cette intervention, quand c'est l'intérêt de l'adulte qui est en jeu.

Cette école est l'ennemie de l'action de l'Etat limitant le travail des adultes, établissant l'assurance obligatoire, et à plus forte raison de l'Etat fixant un minimum de salaire. Elle redoute à l'excès tout ce qui peut, d'une manière ou de l'autre, favoriser le socialisme d'Etat. « Si la démocratie, a dit M. Jannet dans sa Conférence, devait par le jeu du suffrage universel, aboutir au triomphe légal du socialisme, au lieu d'être la forme politique supérieure de l'égalité et de la liberté civile, elle serait le plus monstrueux despotisme qu'ait connu l'histoire. »

Aussi M, Jannet condamne-t-il toutes les tentatives, quelle qu'en soit d'ailleurs l'intention de l'inspiration, qui ont pour but de renforcer abusivement l'action de l'Etat sur ce terrain. Il croit qu'il y a, dans cet appel au secours de l'Etat qui se fait entendre dans presque tous les pays, un engoûment malsain, qui ne peut aboutir qu'à des conséquences désastreuses.

Telles sont, dans leur ensemble, les idées développées par M. Jannet dans sa Conférence de Genève, qui n'est d'ailleurs qu'un résumé des livres remarquables écrits sur cette matière par l'éminent économiste.

Passons maintenant à une autre école, à une conception toute diverse du problème social. M. Gide a réuni sous cette dénomination d' « école nouvelle », plusieurs groupes économiques de différents pays, par exemple, le groupe historique allemand, dont les représentants actuels sont : MM. Brentano, Schmoller et Cohn, le groupe des socialistes d'Etat, représentés par MM. Wagner et Laveleye, le groupe sociologue de M. Schaeffle en Allemagne, et Wallace en Angleterre. En quoi consiste cette école dite historique ? Nous allons, avec l'aide de M. Gide, le dire en deux mots.

La vieille école libérale et même l'école Le Play admet, nous l'avons vu, la stabilité et la permanence de l'ordre économique actuel, qui serait l'aboutissement définitif d'une série d'évolutions.

Or, *c'est ce que nie l'école historique* ; selon elle, l'ordre économique actuel est en train d'évoluer vers une forme nouvelle, et il disparaitra à son tour, comme les anciennes formes qui ont précédé. Prenons, par exemple, la question du salariat.

« L'école nouvelle, dit M. Gide, voit que le salariat, sous sa forme actuelle, n'est que le terme d'une longue série de formes différentes dont les plus typiques s'appellent l'esclavage, le servage, le régime corporatif. Elle en conclut que la même évolution, qui s'est poursuivie de siècle en siècle, se perpétuera dans l'avenir et que par conséquent, le salariat disparaitra à son tour pour faire place à des formes nouvelles que nous pouvons déjà pressentir, parce qu'elles commencent à s'ébaucher sous nos yeux, la coopération, par exemple.»

De même pour la propriété foncière. L'école nouvelle constate qu'elle a mis des milliers d'années à arriver à la forme actuelle qu'on considère comme permanente et nécessaire, que dans plusieurs pays elle n'y est pas encore arrivée, qu'elle varie singulièrement d'un pays à un autre, que, par *conséquent, cette forme* n'est, elle aussi, qu'une étape dans une évolution indéfinie; qu'il n'y a aucune raison de penser que ce soit la dernière, que déjà même, à peine fixée dans cette forme que nous croyons immuable, elle mue dans des formes nouvelles, qu'elle prend par exemple dans les Compagnies des mines la forme de l'actionnariat, c'est-à-dire qu'elle se divise sous forme de titres mobilisables entre un grand nombre d'associés.

En d'autres termes, l'école nouvelle substitue, à l'idée de permanence, l'idée d'évolution indifinie. Aussi, aboutit-elle à des conclusions toutes contraires à celles de l'école Le Play. Considérant l'ordre de choses actuel, comme étant appelé à se modifier, non seulement elle n'a pas peur de l'intervention de l'Etat, mais ell y recoure hardiment, y voyant un des principaux *moyens de modifier un milieu social* défectueux.

M. Gide s'est bien gardé de tracer les limites où doit s'enfermer cette action de l'Etat ; il s'en remet pour cela au développement progressif des besoins de la société qui sauront bien trouver leur formule adéquate.

Ce résumé objectif que nous venons d'exposer des deux écoles sociales complètement diverses, nous montre que, sur ce terrain, il faut se garder avant tout de l'étroitesse et du parti-pris. Sans adopter certes, toutes les théories de l'école nouvelle, il ne faut pas non plus s'enfermer dans un immobilisme arriéré. Tout le monde, toutes les écoles économiques reconnaissent qu'il y a quelque chose, qu'il y a beaucoup à faire dans ce domaine de la question sociale.

Donc, à l'œuvre et surtout pas de byzantinisme; que l'on ne se perde pas en discussions subtiles et académiques alors que le temps presse. Et surtout que l'on n'oublie jamais que la religion a un rôle actif et même prépondérant à jouer dans la solution, quelle qu'elle soit, qu'apportera l'avenir. Le christianisme seul est en mesure de résoudre l'énigme de ce problème redoutable qui se pose aujourd'hui devant nous, comme il a résolu les problèmes antérieurs. Rappelons-nous cette belle parole de Fichte, l'un des précurseurs du socialisme allemand :

« Le christianisme porte encore dans son sein une puissance de rénovation qu'on ne soupçonne pas; jusqu'à présent, il n'a agi que sur les individus et indirectement par eux sur l'Etat. Mais celui qui a pu apprécier son action intime, soit comme croyant, soit comme penseur indépendant, celui-là admettra qu'il deviendra un jour la force interne et organisatrice de la société et alors il se révèlera au monde entier dans les profondeurs de ses conceptions et toute la richesse de ses bénédictions. »

LE HÉROS DU MIDI

M. Alphonse Daudet tient à rester l'auteur de *Tartarin*, comme Alexandre Dumas père est resté l'auteur de d'Artagnan, et Ponson du Terrail le père de Rocambole.

Le brillant romancier oublie les autres enfants de sa verve, *Jack*, *le Nabab*, *Froment*, mais il revient toujours avec une nouvelle tendresse à son chasseur de casquettes, à son tueur de lions aveugles. Il cherche à lui faire un sort, à augmenter sa part de soleil; de bonne foi il croit agir pour son héros favori, comme Cervantes pour son Chevalier de la Triste Figure. Le malheur est que Don Quichotte a une autre envergure que Tartarin; celui-ci est un blagueur amusant, un pitre aimable; celui-là est le martyr de l'idéal et de la poésie, ridicule par son seul isolement.

Certes, la note initiale du Tarasconnais est charmante, son livre de présentation étincelant et savoureux; mais peut-être fallait-il s'en tenir là. Le héros ne supporte le délayage qu'en perdant sa personnalité ; ses nouvelles aventures ne tiennent plus sur lui, il n'est plus qu'un nom, qu'une sorte de compère de librairie.

Tartarin en Suisse a marqué la décadence ; *Port-Tarascon*, la troisième œuvre de la trilogie, la précipite. C'est de la pleine caricature, une charge à outrance, et non menée avec la désinvolture d'un Murat.

M. Daudet pouvait, après son premier livre, espérer fixer le type un peu factice, soufflé, accusé, de l'homme du Midi ; aujourd'hui, il a voulu trop prouver et ne nous présente plus qu'un grotesque vague, qu'un nouveau M. de Crac, prétentieux et radoteur.

Il fait, à la fin de *Port-Tarascon*, mourir son ténor littéraire ; mais on peut être tranquille, les gens ont la vie dure en littérature marchande et Tartarin ressuscitera tout comme Rocambole.

Un auteur dominé, harcelé par son œuvre; le phénomène n'est pas rare en ce siècle où le caractère et par suite le goût sont plus rares que le talent et que le génie même.

Daudet a l'hallucination du Midi; il a subi le coup de soleil. Je me rappelle avoir lu tout un plan de littérature méridionale, dressé par lui et dans leqnel la philosophie, la sociologie, l'histoire étaient vigoureusement accommodées à la provençale. Dans l'idée de l'écrivain, Tartarin, Roumestan ne devenaient que les maréchaux ou les disciples du grand Midi; le type par excellence, le grand capitaine, le pontife, n'était autre que l'empereur Napoléon.

Il serait piquant de voir mettre à exécution l'idée au moins originale du romancier. Je me permettrais de lui recommander comme sujet propre à échauffer sa verve et à stimuler sa philosophie, le voyage que Napoléon fit dans le Midi en 1814, lorsque, sous la surveillance des commissaires des alliés, il se dirigeait vers l'île d'Elbe après son abdication.

Hélas ! les gens du Midi ne se montrèrent pas jaloux de justifier les futures théories de M. Daudet, et rendirent de biens singuliers hommages à celui qui représentait les ressources et les aspiration de leur race.

A chaque relai, c'étaient des rassemblements furieux et des cris de mort. Voici le dialogue que l'empereur déchu soutint dans une auberge avec une femme qui ne l'avait pas reconnu : — « Eh bien ! lui dit cette paysanne, avez-vous rencontré Bonaparte ? — Non. — Je suis curieuse de voir s'il pourra se sauver ; je crois toujours que le peuple va le massacrer ; aussi faut-il convenir qu'il l'a bien mérité, ce coquin-là. Dites-moi donc, on va l'embarquer pour son île ? — Mais oui. — On le noiera, n'est-ce pas ? — Je l'espère bien, » lui répliqua Napoléon.

Les dangers ou du moins les menaces se multipliant sur la route, l'empereur, qui avait peut-être le pressentiment du rôle qui lui restait à jouer, ne fit pas le fier et prit les plus prudentes précautions.

Il emprunta l'uniforme de l'un des officiers étrangers qui l'accompagnaient, se décora de l'ordre autrichien de Sainte-Thérèse et se plaça dans la calèche du général Kohler, comme s'il eut été son aide de camp. Pour accentuer le déguisement il commanda au cocher de fumer et pria même le général de chanter. Comme celui-ci lui déclara ne pas savoir chanter, Napoléon lui dit de siffler.

C'est ainsi qu'il poursuivit sa route, caché dans un coin de la calèche, faisant mine de dormir bercé par la musique du général autrichien et encensé par la fumée du cocher. Etrange posture du héros du Midi parcourant la Provence.

Aussi, parvenu à Saint-Maximin, ne cacha-t-il pas ses impressions. Il fit appeler le sous-préfet d'Aix qui se trouvait en cet endroit et l'apostropha en ces termes : « Vous devez rougir de me voir en uniforme autrichien; j'ai dû le prendre pour me mettre à l'abri des insultes des Provençaux.

» C'est une méchante race que les Provençaux ; ils ont commis toutes sortes d'horreurs et de crimes dans la Révolution et sont tout prêts à recommencer. Jamais la Provence ne m'a fourni un seul régiment dont j'aurais pu être content... »

Peut-être aurions-nous tort de prendre au tragique ces paroles et au sérieux ces épisodes d'allure si dramatique. En appliquant les procédés de M. Alphonse Daudet, qui connait mieux le vrai Midi que nous, ces manifestations menaçantes n'étaient que des expansions climatériques, cette sortie du souverain déchu qu'un emballement du pays. Les Provençaux ne criaient et ne s'agitaient autant que pour offrir des rafraichissements au grand exilé : et celui-ci n'avait qu'une façon un peu brusque de remercier.

Tout s'explique, tout s'arrange en littérature tartarine. A bientôt la quatrième partie de l'épopée : *le Couronnement, le règne et l'exil de Tartarin*; annoncé sur la couverture pour suivre : *Tartarin à Waterloo*.

Jacques CURIEUX.

LA CLAUSE DE LA NATION LA PLUS FAVORISÉE

On ne cesse pas, en Allemagne, de chercher, par tous les moyens, à tourner la clause de la nation la plus favorisée dans l'article 11 de la paix de Francfort. Voici la dernière invention de ce genre : L'Italie, on le sait, ne figure pas parmi les puissances énumérées dans l'article 11, auxquelles l'Allemagne ou la France ne peuvent accorder un traitement de faveur, sans en faire profiter du même coup leur cosignataire. Il s'agirait donc d'accorder à l'Italie des adoucissements de tarifs, puis, au moyen d'une clause spéciale, d'en faire bénéficier l'Autriche.

On soutient que, comme l'Autriche (qui figure expressèment dans l'article 11) ne serait ainsi pas directement l'objet d'un traitement de faveur, mais serait indirectement appelée à bénéficier d'un avantage accordé à l'Italie, puissance non comprise dans l'article 11, la clause de la nation la plus favorisée ne s'aurait s'appliquer au profit de la France.

Il convient d'ajouter que tous les docteurs ne professent pas cette casuistique commode. M. Schraut, dans son grand ouvrage : « Système des traités de commerce, » appelle cela traitement de faveur indirect et déclare que l'article 11 du traité de Francfort s'y applique complètement.

LES LAINES D'ALGÉRIE

La Chambre de Commerce de Verviers vient de publier sur les laines d'Algérie une très intéressante étude que lui a adressée l'un de ses correspondants. Nous désignons cette étude à toute l'attention de nos lecteurs :

« S'il fallait faire connaitre exactement toutes les laines algériennes, en faire voir la diversité extrême, montrer ce que plusieurs d'entre elles contiennent, il faudrait un volume d'une certaine dimension.

» Il est incontestable que beaucoup de ces laines sont de *qualité inférieure; il en est d'autres*, par contre, douées d'une finesse appréciée et qui ont une réelle valeur.

» La superficie de l'Algérie est, en chiffres ronds, de quarante-huit millions d'hectares. Ce territoire nourrit *onze millions* de moutons et *cinq millions* de chèvres seulement ; on pourrait y élever cinq fois autant de sujets.

» Ces onze millions de moutons produisent en moyenne 17 millions de kilos de laines par an.

» Les indigènes en font une grande consommation; on estime leurs besoins annuels à près de 8 millions. Il reste donc environ 10 millions de kilos pour l'exportation.

» Les produits employés par les Arabes servent au tissage de leurs burnous et à la fabrication de tapis de laine pure ou mélangée avec de l'alfa.

» Cette dernière fabrication est très intéressante ; la laine et l'alfa se marient très bien ; elle est bien comprise par les indigènes et obtiendrait un certain succès, s'il ne leur manquait pas l'initiative nécessaire pour faire de l'exportation.

» Si je ne me trompe, il doit y avoir quelques spécimens de ce genre de tapis à Verviers.

» Les laines d'Algérie — je crois déjà les avoir classées dans une de mes correspondances — proviennent de types primordiaux, plus ou moins nom*breux et parfaitement reconnaissables dans certaines* régions ; sur d'autres points, ils sont fondus, mélangés par une multitude de croisements qui ont donné naissance à une grande variété de laines de toutes longueurs et de toutes natures. Elles varient donc, dans de très fortes proportions, comme finesse, comme élasticité, comme souplesse.

» L'élevage du mouton en Algérie a passé, à la suite des différents peuples qui ont occupé le nord de l'Afrique, par des péripéties qui expliquent la diversité des races actuelles.

» J'ai lu, dans l'histoire de l'occupation romaine en Afrique, un chapitre intéressant qui traite de l'élevage des moutons à cette époque :

« On nourrissait les ruminants dans des bergeries fermées; ils étaient abrités contre les intempéries par une couverture qu'ils ne quittaient que pendant les chaleurs. Leurs béliers atteignaient, comme reproducteurs, jusque cinq et six mille francs de notre monnaie. »

» Quand *un peuple arrive à payer à des prix pareils* les béliers qui servent à l'amélioration des troupeaux, on peut se faire une idée de ses procédés d'élevage et de la qualité des laines qui en dérivent.

» Hélas ! les temps sont bien changés.

» Définir chaque zone algérienne au point de vue des qualités serait trop long et peu intéressant. Je me contenterai de citer les centres qui produisent des laines plus ou moins fines et me semblent pouvoir être utiles à l'industrie belge.

» Les provinces de Constantine et d'Oran ne donnent que des laines communes; elles se vendent, en grande partie, aux matelassiers et pour la bonneterie. L'industrie orléanaise en use beaucoup.

» Reste la province d'Alger qui, seule, présente des qualités vraiment recommandables et toutes celles qui sont dans ce cas viennent du sud, des territoires longeant le désert. Aussi elles n'arrivent pas sur le marché et sont achetées généralement par les mêmes maisons. Roubaix en reçoit le plus.

» Elles sont connues sous les dénominations de : laines de Djelfa, de Bou-Saada, de Boghari et de Médéa; celles-ci en quantités négligeables.

» Les Djelfa rendent moins que les Boghari et les Bou-Saada, mais sont de qualité supérieure;

» Les Boghari sont de qualité inférieure aux deux premières, mais le *rendement est de* 10 à 12 0/0 meilleur.

» Les prix auxquels ces laines ont été vendues cette année sont, en moyenne :

» Les Bou-Saada à fr. 108 les 100 kil.
» Les Djelfa 106 »
» et les Boghari 120 »

» Prix, bord Alger.

» Afin de m'entourer de tous les éléments nécessaires pour me faciliter l'appréciation de ces laines, j'ai pris des informations à la direction de la bergerie nationale, au sujet des sables et falsifications dont on accuse les Arabes.

» On a répondu que toutes les laines du Sud, c'est-à-dire celles dont il s'agit, contiennent toujours plus ou moins de sable, à cause de la violence des « Sirocos » dans lesquels les troupeaux sont souvent entraînés, et qu'en général, les laines de cette provenance qui donnent un rendement de 32 à 35 0/0 ne sont falsifiés que par la nature, falsification devant laquelle nous devons nous incliner.

» Je crois ce rendement un peu exagéré; il ne pourrait, me semble-t-il, servir de base que pour les Boghari.

» Quant à la falsification artificielle, des mesures sont prises depuis quelque temps, par les administrateurs des communes, pour les éviter. D'ailleurs aussi, les Arabes ont fini par comprendre que leur fourberie est préjudiciable à leurs intérêts et ils ont cessé leurs tripotages.

» Le commerce de laines en Algérie est entre les mains de juifs très experts en la matière; c'est à eux qu'on est obligé de s'adresser pour les obtenir dans des conditions favorables. »

LE KRACH DE LONDRES

Paris, 17 novembre. — Voici de nouveaux détails sur la faillite de Baring brothers.

La Banque d'Angleterre a décidé de soutenir la maison, ce qui permettra à celle-ci de liquider sans secousses, car on ne croit pas qu'elle puisse survivre à cette crise.

On attend, demain matin, l'arrivée de plusieurs représentants de maisons françaises et d'un certain nombre de particuliers qui viennent pour retirer leurs dépots.

Ce cas a été prévu, m'a-t-on assuré, par la Banque d'Angleterre, qui est prête à satisfaire à toutes les exigences.

Depuis le mois de juillet dernier des bruits facheux couraient sur la situation de la maison Baring brothers, mais ces bruits étaient imputés à la malveillance.

Or, l'évènement prouve qu'ils n'étaient que trop fondés.

Le chiffre des affaires de la maison Baring brothers dépassait celui de MM. de Rothschild de Londres.

La maison Baring était très populaire.

Des émissions lancées par les Rothschild échouaient, qui, reprises par la maison Baring brothers, étaient plusieurs fois couvertes.

C'est en raison de cette popularité que les dépôts qui, d'ordinaire, ne se font en Angleterre que dans les grandes banques, affluaient à la maison Baring aussi bien d'Angleterre que de l'étranger.

Le capital de garantie qui a été formé pour parer au plus pressé sera augmenté s'il n'est pas suffisant.

Ce capital de garantie est formé de la Banque d'Angleterre pour 50.000.000 de fr.; de la London and Westminster-Bank pour 18.500 000 fr.; de la maison Rotschild, pour 12.000.000 de fr.; de la maison Hambro, pour 10.000.000 de fr.; de M. Glyn-Mill, pour 12.500.000 francs; et de M. Morgan, pour 8.750.000 francs.

Les journaux de Londres qui ont parlé du prêt de la Banque de France à la Banque d'Angleterre, ne dissimulent pas que ce prêt est arrivé à point pour préserver d'une crise redoutable le marché anglais, encombré outre mesure de valeurs exotiques inconnues ou dédaignées sur le marché de Paris.

Voici en quelques mots l'historique de cette importante maison.

Vers le milieu du siècle dernier, Johann Baring, fils de Franz Baring, ministre protestant à Brême, alla s'établir à Larkbeer, dans le Devonshire.

Il eut quatre fils : John, Thomas, Francis et Charles.

Francis, né le 18 avril 1740, fonda en 1770, avec son frère John, une maison de banque sous la raison sociale : Baring brothers and Cᵉ. Le 29 mai 1793, Francis Baring fut créé baronnet.

Plusieurs membres de la famille Baring occupèrent de hauts emplois; l'un fut homme d'Etat, un autre ministre, un autre évêque.

Henri Bingham Baring, membre du parlement pour Marlborough, fut lord de la Trésorerie sous le ministère Peel.

Le chef actuel de la famille est Thomas-George Baring, premier lord Northbrook et deuxième vicomte Baring. Il a été *sous-secrétaire d'Etat* pour les Indes, gouverneur général des Indes, lord de l'amirauté et membre de la Chambre des lords. Il est né en 1826.

Il a épousé, en 1848, Elisabeth-Henriette, troisième fille d'Henry-Charles Sturt, aujourd'hui défunte, dont il a eu trois fils : Francis-George, Arthur-Napier-Thomas et Jeanne-Emma.

Francis-George, vicomte de Baring, est député de Winchester.

La maison Baring brothers est dirigée aujourd'hui par Thomas-George Baring, député d'Essex, neveu de lord Northbroock, qui, après avoir été banquier à New-York, est rentré à Londres, appelé à diriger la maison Baring brothers.

Paris, 17 novembre. — La droite royaliste a approuvé à l'unanimité les avances faites par la banque de France aux banquiers anglais et a chargé M. de Lanjuinais d'intervenir dans la discussion de l'interpellation que M. Laur déposera à ce sujet.

New-York, 17 novembre. — Les présidents des six banques ayant des relations avec la chambre des compensations ont décidé d'émettre aujourd'hui dix millions de *loan-certificates* afin de venir en aide aux banques ayant besoin d'être secourues.

Londres, 17 novembre.— Les informations publiées hier sur la situation de la maison Baring brothers sont généralement inexactes.

Le *Times* de ce matin constate que l'excédent de

BOURSE DE PARIS

du mardi 18 novembre

(par voie télégraphique et par fil spécial)

Cours précéd.	VALEURS	Cours d'ouv.	Cours de h.	Cours de clôt.
	Fonds d'État			
94 35	3 0/0	94 35	94 525	
104 875	4 1/2 0/0 1883	105 ..	105 .	
92 95	Italien 5 0/0	93 ..	93 15	
17 90	Turc 4 0/0	18 ..	17 975	
477 375	Egypte 6 0/0	478 ..	480 ..	
74 3/32	Extérieure 4 0/0	71 1/2	74 1/2	
89 13/16	Hongrois 4 0/0	90 1/4	90 1/8	
51 15/16	Portugais 3 0/0	57 3/4	57 3/4	
94 ./.	Consolidés anglais	.. ./.	94 1/16	
96 7/8	Russe 1880	.. ./.	97 1/8	
97 3/4	Russe 1889	.. ./.	98 ./.	
.. ./	Russe 1890	.. ./.	.. ./.	
	Sociétés de crédit			
4360 ..	Banque de France	4355 ..	.... ..	
657 50	Banque d'Escompte	630 ..	660 ..	
825 ..	Banque de Paris	825 .	830 ..	
1280 ..	Crédit Foncier	1275 ..	1280 ..	
415 ..	Crédit Mobilier	412 50	420 ..	
785 ..	Crédit Lyonnais	782 25	787 50	
597 75	Banque Ottomane	598 ..	597 ..	
	Chemins de fer			
1850 ..	Nord	1850 ..	1847 50	
1460 ..	Paris-Lyon-Méditer	1482 50	.... ..	
.... .	Orléans	.... ..	.... ..	
541 25	Autrichiens	540 ..	543 75	
310 ..	Lombards	312 50	315 ..	
342 50	Nord Espagne	340 ..	343 75	
302 50	Saragosse	301 25	301 25	
	Valeurs diverses			
1450 ..	Gaz Parisien	1450 ..	1460 ..	
55 ..	Métaux	53 50	53 50	
33 75	Panama	31 25	.. ..	
2375 ..	Suez	2365 ..	2375 ..	
	Mines			
568 75	Rio-Tinto	572 ..	567 ..	
147 8125	Tharsis	147 ..	147 ..	
... ..	de Beers	... ..	... ..	

(Au moment de mettre sous presse, la clôture de la Bourse ne nous est pas encore parvenue.)

COURS DE CLOTURE AU COMPTANT

du 18 novembre 1890

Cours précédent	VALEURS	Cours du jour
94 35 ./.	3 0/0	94 60 ./.
95 .. ./.	3 0/0 amortissable	95 60 ./.
104 75 ./.	4 1/2 0/0 1883	104 60 ./.

BOURSE DE LILLE

du mardi 18 novembre

PAR FIL TÉLÉPHONIQUE SPÉCIAL

VALEURS	COMPT.	COURS PRÉCED
Lille 1860, remboursable à 100 fr.	.. ..	108 ..
Lille 1863, remboursable à 100 fr.	.. ..	120 ..
Lille 1868, remboursable à 500 fr.	... ..	514 75
Lille 1877, remboursable à 500 fr.	... ..	510 ..
Lille 1884, obligations de 400 fr., 200 payés	... ..	415 ..
Lille 1887	... ..	397 ..
Armentières 1886	... ..	491 ..
Armentières 1879	.. ..	1012 ..
Roubaix-Tourc., remb. à 50 fr. en 55 ans	.. ..	45 50
Tourcoing 1878	... ..	495 ..
Amiens, remboursable à 100 fr.	... ..	113 50
Département du Nord	104 75	104 ..
Caisse de Lille (Verley, Decroix et Cie)	.... .	570 ..
» » (act. nouv.	.... ..	1152 50
Caisse d'Esc. E. Thomassin et Cᵉ (act. anc.)	.... ..	75 ..
» » (act. nouv.), 250 fr. p.	... ..	275 ..
Caisse Platel et Cie	... ..	350 ..
Cie des Industries Textiles (Allart et Cie)	... .	605 ..
Crédit du Nord, action 500 fr., 125 payés	... ..	410 ..
Compt. comm. Devilder et Cie, act. 1 000 fr.	... ..	1125 ..
Gaz Wazemmes, ex-c. n° 37, act. 500 fr. p.	.... ..	530 ..
Le Nord, assur., act. 1.000 fr., 250 payés	... ..	2250 ..
Union Génér. du Nord, act. 500 fr., 125 p.	.... ..	435 ..
Union Linière du Nord, act. 500 fr., tout p.	... ..	220 50
Banque rég. du Nord, à Roubaix, act. 500 fr.	... ..	500 ..
Comptoir d'Escompte du Nord, à Roubaix.	... ..	540 ..
Soc. St-Sauv.-Arras (anc. us. Grassin) 500 fr.	... ..	150 ..
Tramways du Départem. du Nord (ex-c., 7)	... ..	35 ..
Caisse comm. de Béthune, A. Turbiez et Cie	... ..	512 ..
Delgutte et Cie	... ..	530 ..
Soc. an. Lille et Bonnières, act. 1.000 fr. t.p.	... ..	2065 ..
Biache-Saint-Vaast	.... ..	3600 ..
Denain et Anzin	... ..	340 ..
Obligations Nord	... ..	320 ..
Fives-Lille, remboursables à 450 fr.	... ..	467 ..
Union Linière du Nord (oblig. hypot. 300)	... ..	220 ..
Gaz Wazemmes (1 à 2.000) remb. à 300 fr.	... ..	515 ..
Chemins de fer économiques du Nord	... ..	525 ..

CHARBONNAGES

ACTIONS	*Cours complets*	
Aniche (Nord) le 12e	....	18900 ..
Anzin 100e de denier	5590	5595 ..
Béthune 1881	595	598 ..
Béthune 1877		440 ..
Bruay (Pas-de-Calais)	14840 14875	15000 .
Bully-Grenay le 6e	....	3451 25
Carvin	2025 2000	2040 ..
Courrières	....	46500 ..
Campagnac	....	406 25
Crespin	....	350 ..
Douchy	....	4870 ..
Douaisienne (act. libérée) 500 fr.)	....	225 ..
Dourges	....	12001 25
Escarpelle (Nord)	4020	4000 ..
Epinac	....	380 ..
Ferfay (Société anonyme)	....	890 ..
Lens	....	28375 ..
Liévin	....	10450 ..
Ostricourt	725	730 ..
Meurchin	5600	5660 ..
Marles 30 0/0 part d'ingénieur	....	16500 ..
Drocourt	....	5950 ..
Sincey-le-Rouvray	....	2 50
Thivencelles, Fresnes-Midi	240	243 75
Vicoigne et Nœux	....	22170 ..

DERNIÈRE HEURE

(De nos correspondants particuliers et par FILSPÉCIAL)

Vol de 150.000 francs de coupons

Paris, 18 novembre. — Hier, à trois heures et demie de l'après-midi, deux individus, fort bien mis, se présentaient au bureau B du Crédit lyonnais, situé rue Turbigo, et s'adressant au guichet des titres, demandaient à toucher 150,000 fr. de coupons de rentes 4 1/2 0/0.

L'employé préposé à ce guichet, M. Vosear les pria d'attendre dans le cabinet du directeur et prévint la police.

L'un d'eux s'esquiva, mais l'autre fut arrêté.

Une enquête est ouverte pour découvrir la provenance des 150,000 fr. de coupons 4 1/2 trouvés sur le prisonnier, ainsi qu'une somme de 8,000 fr. d'argent.

Sans vouloir préjuger les résultats des investigations entreprises de la justice, il est permis de présumer que ces coupons de rente proviennent d'un vol commis en province chez un trésorier payeur-général.

Si l'on veut bien réfléchir que 150,000 francs de coupons trimestriels représentent 600,000 fr. de rentes ou 14 millions de capital, on conviendra avec nous que peu de maisons de banque possèdent une clientèle assez considérable pour leur fournir une somme pareille rien qu'en 4 1/2. Un trésorier-payeur général seul peut, selon toutes probabilités, se trouver dans ce cas.

Mort de M. Alexandre Lamarre

Le *Figaro* annonce la mort de M. Alexandre Lamarre, chimiste distingué, chevalier de la Légion d'honneur, connu par l'invention des feux-signaux qui portent son nom et qui sont adoptés depuis quinze ans par toute l'armée française.

Léon XIII et Mgr Lavigerie

Rome, 18 novembre. — Hier, il y avait cour au Vatican.

On parlait beaucoup du discours du cardinal Lavigerie.

Les uns approuvaient, les autres critiquaient.

Chacun cherchait à savoir la pensée du Saint-Père.

Le Saint-Père survint.

Les conversations s'interrompirent, mais elles reprirent bientôt sur le même sujet, à l'initiative de Léon XIII, dont la finesse avait deviné ce qui préoccupait sa cour.

— Eh bien dit-il en s'adressant à son majordome, Mgr Ruffo-Scilla, j'aime mieux voir un prince de l'Eglise écouter et applaudir la *Marseillaise* que d'entendre jouer la *Marche royale* sur la place de Saint-Pierre.

La *Marche royale*, c'est la *Marche royale* d'Italie, la *Marche royale* du roi Humbert.

Le mot est fort joli. Tout le monde sait que Léon XIII joint à sa haute vertu et à son éminente intelligence beaucoup d'esprit, et du plus délicat.

Le krach de Londres

Londres, 18 novembre. — Le montant de la garantie souscrite par le consortium des banquiers s'élève maintenant à dix millions de livres sterling. On croit que ce dernier à l'intention de garantir toutes les acceptations de la maison Baring, qui s'élèveraient à quinze millions, ce qui rétablirait complètement la position de la maison.

La *Pall Mall Gazette* apprend que lord Revelstoke, chef de la maison Baring, se retirera prochainement et que la direction sera confiée à un autre.

La découverte du docteur Koch

Berlin, 18 novembre. — M. Bergmann a fait hier au nom de son ami Koch, qui se refuse de paraitre en public, une conférence à la Clinique royale.

Il a annoncé qu'il a soigné jusqu'à présent 30 malades de tout âge, depuis un enfant de 18 mois jusqu'à un homme de 50 ans, malade depuis 39 ans.

Dans tous les cas, les effets prédits par Koch se sont produits d'une façon mathématique. Il a été permis aussi de constater que le diagnostic se fait d'une façon certaine.

M. Hœbler, médecin en chef de l'armée a déclaré qu'il avait fait des essais à la Charité et qu'il avait constaté, chez un malade qu'on croyait guéri une rechute, en voie de guérison depuis la constatation.

La séance s'est terminée par une ovation faite à Koch.

Retour du prince Henri d'Orléans

Alexandrie, 18 novembre. — L'*Iraoueddy*, des Messageries-maritimes, ayant à son bord Mgr le duc de Chartres, le prince Henri d'Orléans et M. Bonvaiot, a quitté notre escale à midi. Ce paquebot arrivera à Marseille dans la nuit de vendredi à samedi.

Jack l'éventreur. — Un nouveau crime

Madrid, 18 novembre. — Le cadavre d'une femme coupé en morceaux, a été trouvé aujourd'hui sur la voie ferrée, dans les environs de Madrid.

Les mutilations de ce cadavre rappellent celles des victimes de Jack l'éventreur.

Plusieurs arrestations ont été opérées, mais l'assassin demeure inconnu.

Une mère qui égorge ses cinq enfants

Belfort, 18 novembre. — A Olderen, dans la vallée de Thann, une malheureuse femme nommée Arnold, qui se trouvait dans une horrible misère et se croyait traquée par les huissiers et les gendarmes, a profité de l'absence de son mari pour égorger avec un rasoir ses cinq enfants âgés de 2 à 10 ans.

La malheureuse s'est ensuite donné la mort par le même moyen.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Séance du mardi 18 novembre

Présidence de M. FLOQUET, président.

La séance est ouverte à deux heures.

La Chambre valide sans discussion l'élection de M. Franconie, à la Guyane.

M. le Président. — J'ai reçu deux demandes d'interpellation (mouvement); la première de M. de Calvinhac *et plusieurs de ses collègues*, visant le ministre des travaux publics sur la situation faite à l'industrie du Sud-Ouest par la concession du monopole du trafic sur les canaux du Midi à la Compagnie des chemins de fer du Midi.

La seconde de M. Laur sur les mesures que compte prendre M. le ministre des finances pour empêcher le drainage de l'or français au profit des marchés étrangers en déconfiture. (Bruit au centre.)

M. Rouvier. — Le Gouvernement ne voulant pas que la discussion du budget soit retardée, demande le renvoi après la discussion du budget. (Très bien! au centre).

La discussion de l'interpellation Calvinhac est renvoyée après le budget.

M. Laur. — Je demande la discussion immédiate de mon interpellation, les marchés étrangers sont en déconfiture, la France s'est émue du prêt fait par la Banque de France à la Banque d'Angleterre (interruption au centre) Il y a une crise financière indiscutable.

M. Rouvier se tord de rire à son banc.

M. Laur. — Oui, M. le ministre, une crise financière à Londres, à Berlin, à Rome.

Voix au centre : Aux Indes ! (Bruyante hilarité.)

M. Floquet.— Mais vous discutez l'interpellation, au lieu de vous borner à développer les motifs pour lesquels vous demandez la discussion immédiate.

M. Laur. — Je sais ce que je veux, et rien ne m'arrêtera.

Cris : A l'ordre ! (Au centre.)

M. Floquet. — Je vous demande pardon, le règlement vous arrêtera. (Cris et exclamations violentes aux bancs boulangistes.)

M. Laur. — Je sais que vous voulez m'empêcher de parler, citoyen président (Bruyante hilarité), mais, entendez-le, personne ne m'empêchera de faire mon devoir. Votre attitude est anti-démocratique. (Explosion de rires au centre. Cris : à l'ordre, à gauche !)

DERNIÈRES NOUVELLES RÉGIONALES

L'affaire d'Ascq. — Roncq, 18 novembre. — Haquette, le mendiant recherché comme l'auteur présumé du crime d'Ascq, a été arrêté, ce matin, à Roncq.

LES MARCHÉS A TERME

BULLETIN DU JOUR

18 novembre.

ROUBAIX-TOURCOING. — La baisse se fait sentir assez sensiblement aujourd'hui sur les cours qui ont une tendance calme.

Les opérations sont importantes : 450,000 k. dont voici détail :

Caisse de liquidation de Roubaix-Tourcoing : Buenos-Ayres n° 1 : Sur novembre 5,000 kil. à 6,80, 5,000 à 6,77 1/2, 5,000 à 6,75.

Sur décembre 70,000 kil. à 6,02 1/2, 140,000 à 6; 85,000 à 5,97 1/2 ; sur janvier 60,000 kil. à 5,70, 35,000 à 5,65, 15,000 à 5,62 1/2 ; sur février 5,000 kil. à 5.55.

Sur avril 10,000 kil. à 5.50; sur mai 5,000 kil. à 5.50; sur juin 5,000 kil. à 5,50, 5,000 à 5.47 1/2; ensemble 450,000 kil.

ANVERS. — Les cours continuent à baisser et ils ont encore une tendance à peine soutenue.

On a traité 40,000 kilos. sur novembre, 105,000 kil. sur décembre. 70,000 kil. sur janvier, 60,000 sur février, 30.000 sur mars, 10,000 sur avril, 5,000 sur mai, 30,000 sur juin, 25,000 sur juillet, 15,000 *sur septembre*, 5,000 sur octobre. Total de la journée : 395,000 kil

LEIPZIG. — Marché calme avec 2 1/2 pfs de moins qu'hier. Tendance calme.

Ventes 175,000 kilos.

VENTES PUBLIQUES DE LAINES
de Roubaix-Tourcoing

Roubaix, 18 novembre.

La dernière série de nos ventes publiques s'est ouverte aujourd'hui en présence d'un *concours ordinaire* d'acheteurs.

Les enchères étaient assez froides, néanmoins une grande partie des lots catalogués ont été adjugés.

Les prix, dans l'ensemble, pour les déchets, sont faibles sans dénoter cependant d'écart très sensible avec les cours de clôture de la vente dernière.